LETTRE

A NOS FRÈRES D'ARMES DES RÉGIMENS.

Par DE RUBIGNY ~~DE BERTEVAL~~,

L'un des Electeurs de la ville de Paris en 1789; Commissaire-notable de la section des Gobelins, Tanneur de la même ville, et ancien prisonnier de la Bastille.

MES CHERS CAMARADES ET FRÈRES,

JE vous adresse cette lettre, pour vous dire que le roi, les ministres, l'assemblée nationale, les départemens, les bons citoyens, les princes et seigneurs émigrés, les magistrats des villes de l'Empire, toutes les puissances couronnées, leurs ministres et tous nos ambassadeurs, ont reçu une lettre que je leur ai adressée, relativement aux émigrés, où dans la copie d'un traité de la France avec l'Empire, qui se trouve à la fin de cette lettre, on voit que l'Empereur ne doit leur donner ni secours, ni assistance. Ce prince en a reçu six exemplaires au mois de décembre dernier. Enfin, mes chers Camarades, je vous l'adresse à votre tour, persuadé qu'elle ne peut qu'influer sur votre patriotisme, et que, comptant toujours sur le zèle le plus actif, de votre part, à maintenir la constitution françoise,

si jamais l'aristocratie avoit l'audace d'attenter à la vie des citoyens , le François vigilant s'armeroit, et périroit plutôt que de souffrir qu'ils y portassent atteinte dans aucun point.

Depuis plus de vingt années les Français cherchoient tous les moyens de régénérer la monarchie, qui étoit menacée de sa ruine par tous les abus qui se commettoient dans toutes les parties civiles et militaires. Henri IV, un des plus grands rois que nous puissions citer , fut forcé de réduire à son obéissance tous ceux qui étoient les plus obstinés contre la raison ; il voulut que la noblesse, le clergé, la finance et les parlemens fissent cesser tous les désordres et les malversations, et qu'ils se rendissent à l'obéissance. D'après les vexations de tous genres, que nous n'avons cessé d'essuyer depuis ce tems , il étoit juste que nous apprenions à secouer le joug de l'insolent despotisme de nos oppresseurs. Ainsi, Camarades et frères d'armes, veillons tous à la chose publique : le courage est une vertu qui honore tous les hommes qui sont égaux aux yeux de la loi. Les citoyens de Paris se sont montrés vigoureux pour la révolution , et notamment les électeurs , les 11 et 12 juillet 1789 (1). Le 14 , Paris brise enfin les liens de cet abominable despotisme ; tous les pouvoirs s'évanouissent ; les espions, leurs agens , le lieutenant de police, l'intendant de Paris fuient ; les mi-

(1) Les électeurs font sonner le tocsin, se répandent parmi ce peuple doux (le François), prêchent le calme ; il renaît,

nistres restent sans pouvoirs ; les tribunaux sont arrêtés ; le siége de la Bastille se fait ; le roi reste seul, toujours aimé de son peuple. Les électeurs forment les districts ; ils s'occupent d'un plan d'organisation, qu'ils divisent en six tribunaux, sous les titres : *Constitution ; Finances et Commerce ; Religion et Clergé* ; *Mœurs , Education et Hôpitaux , Législation ; Municipalité* , et ils instruisent toutes les villes du royaume du danger où se trouve la capitale menacée ; le serment de fidélité est prêté de leur part ; ils s'occupent de la chose publique, dénoncent tous les traîtres à la patrie.

Ainsi, chers Camarades et frères d'armes, en ranimant notre courage, nous sommes sûrs de vivre heureux. Cela ne tient qu'au patriotisme le plus pur!

Je suis, mes chers Camarades et frères d'armes,

Votre très-humble serviteur et ami sincère,

De Rubigny de Berteval.